

**Procès-verbal de la rencontre du comité consultatif des services
aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
tenue le mercredi 25 mai 2022 à 19h par TEAMS**

Présences : Mesdames Isabelle Asselin, Marie-Christine Blais, Nadia Bouffard, Charlène Gourgues, Caroline Isabelle, Isabelle Lacombe, Marie-Josée Latouche, Marie-Christine Racine-Samson, Peggy Roy et Monsieur Francis Côté.

Absences : Mesdames Cynthia Blais, Nancy Guillemette, Johanne Laliberté, Nathalie Tremblay et Monsieur Michel Lavoie.

1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE ET MOT DE BIENVENUE

Madame Caroline Isabelle souhaite la bienvenue aux membres du comité à cette dernière rencontre de l'année scolaire 2021-2022 et présente Madame Jessie Morin, directrice intérimaire de l'école primaire des Tilleuls, en remplacement de Madame Cynthia Lavoie. Chacun des membres se présente à tour de rôle.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Isabelle Asselin fait la lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de madame Charlène Gourgues, l'ordre du jour est adopté.

Adopté.-

3. VÉRIFICATION DU QUORUM

Les membres confirment qu'il n'y a pas quorum. Mais, ils acceptent de tenir malgré tout la rencontre. Si une résolution devait être adaptée, elle sera reportée à une prochaine rencontre.

Adopté.-

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune présence.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 6 AVRIL 2022

Une lecture préalable du procès-verbal du 6 avril 2022 a été faite par les membres. Une correction doit être apportée au niveau des membres présents/absents. Au point 8, retrait de la partie portant sur le tableau des Services aux élèves intégrés 2022-2023, car il n'a pas été présenté. Sur proposition de madame Johanne Laliberté, le compte rendu est adopté.

Adopté.-

6. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2022

Aucun suivi.

7. ORGANISATION DES SERVICES AUX ÉLÈVES INTÉGRÉS ET EN CLASSE D'ADAPTATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

Madame Isabelle présente le tableau des classes de formation à l'autonomie au secondaire. Elle mentionne qu'il y a encore cette année, 2 classes pour les élèves ayant une déficience intellectuelle de moyenne à sévère ou profonde ainsi qu'une classe pour les élèves ayant des enjeux de comportement, pour un total en date du 24 mai 2022 de 31 élèves sur l'ensemble du territoire du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud. Le financement du MEQ est estimé à 484 589 \$ pour un investissement en services de 777 714 \$.

Des ajustements pourraient survenir en début d'année causés par des déménagements, des changements au niveau de la condition physique/santé d'un élève, etc. Un portrait plus global pourra être présenté au mois d'octobre prochain.

8. RECRUTEMENT 2022-2023

Madame Isabelle interpelle les membres concernant les stratégies / modalités de recrutement à utiliser pour 2022-2023.

- Continuer la tenue de certaines rencontres en virtuel pour encourager la participation de parents de tout secteur du CSS;
- Tenir des capsules de formation / information sur différents sujets, dont la présentation des différents parcours scolaires possibles pour la clientèle EHDAA;
- Continuer la collaboration avec les directions d'école afin de faire parvenir le dépliant d'information du comité EHDAA ainsi que la capsule web sur le site du CSS;
- Utiliser la page Facebook de chaque école, à vérifier avec les directions.

9. MOT DU DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE PARENTS

M. Francis Côté fait un bref résumé de la dernière rencontre du Comité de parents tenue le 16 mai dernier. Voici les différents points abordés : Période d'inscription des candidatures aux prix de reconnaissance, Suivi aux élections des membres des districts 1 et 3; Rapports de certains comités; Présentation des structures d'établissement 2022-2023; Consultation sur le calendrier de travail 2022-2023; Classe d'accueil pour les nouveaux arrivants; nouveauté : page Facebook du Comité de parents.

10. AFFAIRES DIVERSES

10.1 Enseignement à distance

Madame Isabelle apporte des précisions sur la pratique de l'enseignement à distance. Elle précise que l'enseignement à distance n'est pas permis et admissible dans le cadre du régime pédagogique et qu'une exception est possible seulement avec l'autorisation spéciale du ministère dans le cadre d'un projet particulier. Elle termine en ajoutant que l'enseignement à distance a été possible dans le contexte d'urgence sanitaire relié à la COVID.

12. CALENDRIER DES RENCONTRES 2022-2023

Dépôt de document.

Présentation des dates pour la tenue des rencontres 2022-2023 et mention de la possibilité de tenir les rencontres en présentiel ou en virtuel.

13. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 19 octobre 2022.

14. FIN DE LA RENCONTRE

La rencontre prend fin à 19h40 sur proposition par madame Jessie Morin.

Madame Isabelle Asselin, présidente

Madame Marie-Christine Blais, secrétaire de réunion